Adultes

Entrainement /Cours

Entraînements & cours adultes
Adhésion jeu libre & licence FFT
Saison 2025/2026

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Demandes Spécifiques :

PREINSCRIPTION

Nb : une préinscription ne vous garantie pas une place !

Pour permettre l'inscription au **TENNIS CLUB DE LUTÈCE** et **l'adhésion à la FFT**, il est nécessaire de renseigner **EN MAJUSCULES** toutes les informations ci-après :

Cadre réservé au club :

Mr ◯ Mme ◯

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone mobile :

Email : **EN MAJUSCULES SVP**

Adhésion par personne du 1er septembre 2025 au 31 août 2026
Entraînements / Cours par personne du vendredi 12 septembre 2025 au jeudi 4 juin 2026

☐ **Adhésion individuelle + cours 1 h 30 / semaine** **€ 940**

☐ **Adhésion couple (même foyer fiscal) + cours 1 h 30 / semaine** **€ 900**

☐ **Cours supplémentaire (1 h 30 en journée en semaine)** **€ 500**

ACOMPTE

Acompte OBLIGATOIRE de 100€ en ligne en y déposant cette fiche à ce lien :https://www.payasso.fr/tc-lutece/preinscription ☐

Si nous ne vous trouvons pas de place, votre acompte sera remboursé.
Solde à payer en ligne dès octobre entre 1 et 4 échéances à choisir au moment du paiement
ou par chèque (de 1 à à 10 chèques à remettre en totalité avec encaissement entre octobre et juillet)
ou chèques vacances ou espèces (en un seul versement)

Annulation et remboursement possible (sauf licence FFT & cours déjà effectués) jusqu'au 25 Septembre 2025,
AUCUN REMBOURSEMENT ne sera fait après cette date quel qu'en soit le motif.

VOS DISPONIBILITÉS POUR LES COURS & ENTRAÎNEMENTS

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
De 8h00 à 9h30	☐	☐	☐	☐	☐	
Entre 9h00 et 12h00	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Entre 12h00 et 14h00	☐	☐		☐	☐	
Entre 14h00 et 17h00	☐	☐		☐	☐	
					Vendredi à partir de 19h	
De 18h30 à 20h00	☐	☐	☐	☐	☐	
					Vendredi à 20h30	
A partir de 20h00	☐	☐	☐	☐	☐	

Tourner la feuille SVP

Je soussigné [*Nom et Prénom*]

- reconnaît que l'adhésion au TENNIS CLUB DE LUTÈCE entraîne l'acception du règlement intérieur du Stade de Comité «Paris-Est / Les Lilas», du Tennis Club de Lutèce et des règlements de la Fédération Française de Tennis
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.
- reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- autorise le TENNIS CLUB DE LUTÈCE, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser gracieusement l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

L'adhésion au Tennis Club de Lutèce entraîne *de facto* l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis [dont ses organes déconcentrés (Ligues et Comités Départementaux)].
Le Tennis Club de Lutèce et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles
(notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence).
A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Tennis Club de Lutèce et la FFT.

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.
Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser:

- - au Tennis Club de Lutèce (*M. Rizzoli Christian*),
- - et à la FFT [service «organisation et systèmes d'information»: rue Gordon Bennett – 75016 Paris].

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données.
Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

RAPPELS IMPORTANTS :

Toute année commencée est due. AUCUN remboursement ne sera fait, après le 25 Septembre 2025 quel qu'en soit le motif.

Seuls les cours annulés par le TC Lutèce seront remplacés.
Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires & les jours fériés.

Il n'y aura pas de cours de tennis le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2026.
Ces deux jours seront rattrapés le vendredi 5 juin et le samedi 6 juin 2026.

Les invitations ne sont pas autorisées au TC de Lutèce, seuls les membres inscrits au TC de Lutèce ont accès aux terrains.

Date et signature de l'adhérent :

Réduction du TC de Lutèce

5 % sur la totalité des cotisations (hors droit d'entrée) à partir de trois membres de la même famille